



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL Promotion interne

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organise, l'examen professionnel d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial (promotion interne), session 2027.

CONDITIONS D'ACCÈS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Ouvert aux adjoints techniques territoriaux ou les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant **au moins sept ans de services effectifs** dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant **au moins sept ans de services effectifs** dans leur cadre d'emplois

Période de retrait des dossiers d'inscription

Du mardi 1^{er} septembre au mercredi 7 octobre 2026, 23h59 heure métropolitaine

Les candidats doivent s'inscrire en priorité par voie électronique sur le site internet du CDG 34 www.cdg34.fr. Ou, à défaut, auprès du service concours du CDG 34, soit durant les heures d'ouverture au public, soit par courrier en adressant une demande écrite à l'adresse suivante :

CDG de l'Hérault

Parc d'activités d'Alco - 254 rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4

☎ 04 67 04 38 81 - www.cdg34.fr

Date limite de dépôt des pièces du dossier

Les candidats peuvent déposer les pièces constituant le dossier d'inscription **entre le mardi 1^{er} septembre et le jeudi 15 octobre, 23h59 heure métropolitaine,** en priorité par voie électronique.

Ou, à défaut, auprès du service concours du CDG 34, soit durant les heures d'ouverture au public, soit par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Date et lieu de la première épreuve

Le jeudi 28 janvier 2027 à Montpellier ou ses environs.